

«Je viens d'apprendre qu'hier soir M. de Colnet a reçu M. Vannérus à la gare et l'a vivement engagé à accepter pour collègue au ministère M. de Blochausen. M. Vannérus a refusé. L'opinion publique est avec vous, mais contre M. de Blochausen qui ne pourrait que vous nuire. Avec lui ce serait un malheureux replâtrage. N'avez-vous donc pas d'autres hommes réunissant les conditions voulues? Ainsi l'avocat général Salentiny qu'on me disait désigné par l'opinion publique? et d'autres? Prenez qui vous voudrez, mais un homme comme vous ne peut s'adjoindre un de Blochausen.»⁴⁾

Le fait d'avoir offert un portefeuille à H. Vannérus valut à Servais une lettre que nous faisons suivre et que lui adressa le même jour l'abbé et député N. Breisdorff (1826-1892), de 1854 à 1884 rédacteur du «Luxemburger Wort».

«La bienveillance que vous avez bien voulu me montrer jusqu'ici, me donne l'espoir que vous ne prendrez pas en mal la liberté de vous adresser quelques lignes...

«... Vous savez vous-même, Monsieur le Président, ce que M. Vannérus a été pour le soi-disant parti clérical pendant sa carrière politique; vous l'avez vous-même désapprouvé et votre sentiment de justice l'a blâmé plus d'une fois. Si donc M. Vannérus entrait de nouveau dans le Cabinet, le soi-disant parti clérical devrait considérer cette entrée comme une déclaration de guerre lui faite et prendre position en conséquence.

«Une telle déclaration de guerre ne saurait jamais entrer ni dans vos vues ni dans votre programme ministériel; ce serait éveiller l'esprit de parti et les passions politiques, choses tout-à-fait contraires à vos vues politiques.

«Ne croyez pas, Monsieur le Président, que je veuille peser sur vos décisions; si j'ose faire cette démarche, c'est parce que je n'entreprendrais qu'à mon plus grand regret dans l'opposition contre le nouveau ministère, c'est parce que je voudrais soutenir votre administration.»⁵⁾

Ayant gardé bon souvenir des années 1854-56 passées ensemble au Gouvernement avec Edouard Thilges (v. fasc. VI, p. 390), Emmanuel Servais propose à son cousin par alliance le portefeuille des Affaires communales. «Sur les instances pressantes du prince Henri»⁶⁾, Servais reprit aussi J. F. L. Alexandre de Colnet d'Huart de l'ancien ministère Tornaco (Finances); enfin il fit fi de l'observation de l'abbé Breisdorff et chargea de la Justice Henri Vannérus (qui avait déjà géré ce département dans les 3^{me} et 4^{me} cabinets Tornaco), gardant pour lui les Affaires étrangères, les Affaires militaires, les Chemins de fer, les Cultes, l'Agriculture, le Commerce et, plus tard aussi, l'Instruction moyenne.

Après avoir appris le 30. 11. 1867 les propositions de Servais quant à la composition du nouveau ministère, le Lieutenant du Roi,